

ESA

Créée dans le cadre du Plan Alzheimer, l'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) est gérée par la Mutualité Française Orne et fonctionne en partenariat avec les SSIAD du territoire. Elle vise à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et celle de leur entourage afin de leur permettre de continuer à vivre le plus longtemps possible chez elles.

Le **diagnostic** doit être posé par un neurologue, un gériatre ou un psychiatre.

L'accompagnement se fait sur **prescription médicale** de « soins d'accompagnement et de réhabilitation ».

Il est **intégralement pris en charge** par l'Assurance Maladie.

1 Objectifs de la prise en charge

L'ESA vise à proposer une approche globale de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, tant sur le plan corporel et fonctionnel que sur le plan psychologique.

Pour le patient, l'équipe intervient pour :

- **Améliorer** la qualité de vie
- **Accompagner** dans son projet de vie la personne et son entourage
- **Rechercher** la valorisation des capacités
- **Maintenir** les capacités motrices, sensorielles, cognitives, comportementales, d'interaction et de communication
- **Aider au maintien** de l'ancrage dans la vie sociale
- **Prévenir** des complications
- **Adapter** l'environnement

Pour les aidants, l'équipe intervient pour :

- **Apporter** des informations sur la pathologie
- **Valoriser** leur rôle
- **Accompagner et mettre en lien** avec des services et structures existants lorsque cela est nécessaire

2 Modalités de prise en charge

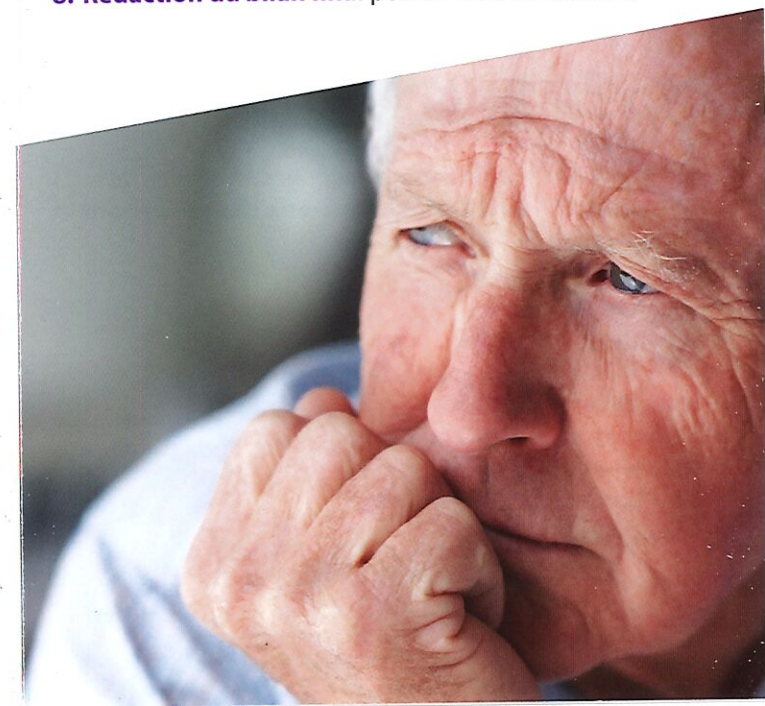
L'équipe intervient auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés à un stade précoce ou modéré et uniquement sur prescription médicale (médecin généraliste, gériatre, neurologue...).

La maladie doit avoir été diagnostiquée et annoncée au patient et à la famille proche.

Les réseaux de santé, le CLIC, tout professionnel de santé ou l'entourage de la personne, peuvent alerter sur un besoin de prise en charge. La demande d'intervention peut alors être sollicitée par le médecin traitant ou le médecin de la consultation mémoire.

3 Étapes de la prise en charge

1. **Appel de la personne atteinte** de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté, ou de son entourage, à l'infirmier coordinateur ou à l'ergothérapeute de l'ESA **pour une demande d'intervention**
2. **Prescription médicale** de séances de réhabilitation et d'accompagnement à domicile **par le médecin**
3. **Première rencontre chez le patient** avec l'infirmier coordinateur et l'ergothérapeute
4. **Mise en place du projet de soins** et réajustement si nécessaire au cours des premières séances
5. **Réalisation de 12 à 15 séances** par les assistants de soins en gériatrie et/ou l'ergothérapeute en fonction des objectifs ciblés
6. **Bilan de l'intervention** par l'ergothérapeute de l'ESA au terme des séances
7. **Mise en lien avec les partenaires** pour la suite de la prise en charge (rencontres, relais...)
8. **Rédaction du bilan final** pour le médecin traitant



④ Durée de la prise en charge

La durée de prise en charge est limitée à **3 mois** maximum par an.

⑤ Financement

Les séances sont **intégralement prises en charge** financièrement par l'Assurance Maladie.

⑥ L'équipe

Les **infirmiers coordinateurs** réalisent l'évaluation avec l'ergothérapeute et coordonnent les interventions et leur suivi.

L'**ergothérapeute** accompagne le patient et son entourage en réalisant l'évaluation des capacités du patient en déterminant le projet de soins et en l'accompagnant dans le suivi des soins avec l'assistant de soins en gériatrie.

Les **assistants de soins en gériatrie** effectuent tout ou partie des séances de réhabilitation en lien avec l'ergothérapeute. Ils sont associés à la réflexion sur les prises en charge et sur leur suivi.

⑦ Activités proposées

Les activités thérapeutiques développées en séance, avec la participation de l'aidant, sont **adaptées à chaque patient** et peuvent porter sur :

- la mobilité
- la communication
- la mémoire
- les activités de la vie quotidienne (repas, toilette...)
- les activités ludiques
- la prévention des chutes
- le conseil de matériel
- les attitudes à privilégier
- le bien-être

LEXIQUE

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination
ESA : Équipe Spécialisée Alzheimer
SSIAD : Service de Soins Infirmiers À Domicile

▼ TERRITOIRE D'INTERVENTION ▼



L'ORNE

Pour un meilleur accompagnement, l'ESA a engagé une coopération avec l'ensemble des services de soins infirmiers à domicile du territoire :



Association Soins
Santé d'Argentan
02 33 67 16 57



Centre de Soins
Infirmiers Miséricorde de Sées
02 33 27 18 26



Centre Hospitalier
Marescot
02 33 12 21 13



Aide à Domicile en Milieu Rural
Le Mêle sur Sarthe
02 33 28 58 58

NOUS CONTACTER

ÉQUIPE

Equipe Spécialisée Alzheimer

79, cours Clémenceau

61 000 ALENÇON

02.33.26.95.06

@ : esa.alencon@mfn-ssam.fr

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER

ORNE CENTRE

Soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.



ORNE
SERVICES DE SOINS
ET D'ACCOMPAGNEMENT
MUTUALISTES